



## Mariage avec abus de confiance

Par **karim**, le **05/10/2009** à **11:10**

Bonjour, je me suis marié en algérie le 6 janvier 2009 et le 14 août 2009 ma conjointe est entrée sur le territoire français. Il y a trois semaines elle a récupéré son récépissé à la préfecture. et depuis son comportement a considérablement changé et en plus elle est tout juste enceinte. Depuis elle me fait du chantage en tout genre et elle m'a dit texto "je voulais juste mes papiers et en plus je suis enceinte tu ne peux pas m'expulser". Je me sens terriblement lésé car de mon côté j'ai été sincère et beaucoup naïf. Que puis-je faire par rapport à ses papiers. Merci d'avance

Par **Sam**, le **05/10/2009** à **23:26**

Bonjour, C'est souvent très dur de se sentir trahi. Cependant en quoi cela changerait votre situation si elle reste en France. Vous n'allez pas mourir. Cordialement Sam

Par **mouloudi**, le **06/10/2009** à **13:09**

bonjour karim j'ai eu la même situation, tu sais ça fait 2 ans que je me bats à corps et âme pour l'expulser j'avais réussi à lui faire obtenir une OQTF mais je ne savais pas qu'elle avait fait un bébé avec un autre qui est français alors elle est innexpulsable, est-ce que tu es français? c'est oui je te conseille de laisser tomber car sinon tu vas perdre beaucoup d'argent pour une cause perdue d'avance. bon courage à toi.

Par **karim**, le **06/10/2009** à **15:00**

Bonjour, tout d'abord merci d'avoir répondu à ma question et pour répondre à Sam, c'est pas une question de mourir ou pas mais c'est le fait de se servir des gens naïfs comme moi pour se contruire un avenir et je trouve ça dégueulasse et franchement je lui souhaite d'être trahi à son tour et si je pouvais l'expulser je le ferais avec grand plaisir. Car malheureusement c'est devenu pour beaucoup un business et juste pour ce genre de cas Zarkosi devrait voter et faire appliquer une loi pour ce type de mariage frauduleux. Oui, je suis français et écoeuré par ces gens sans scrupules!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Par **cecyla**, le **03/11/2009** à **01:09**

bonsoir,sam,j'ai lu votre message et je me suis reconnue car mon mari m'a fait la même chose. il s'est marié pour obtenir sa carte de séjour, mais depuis ces gens sans scrupules.....comme vous dites....m'ont rendu malade et depuis il m'a gâché ma vie... je n'arrive pas à surmonter ma naïveté.POURQUOI j'ai fait confiance à cet homme qui a joué de la religion et juré sur le coran... POURQUOI?POURQUOI?

Par **spicata**, le **03/11/2009** à **11:56**

il y a de plus en plus de mariage "gris" ou un conjoint se fait avoir pour des titres de séjour.... et en plus on fait des bébés ...pas pour l'amour mais pour des papiers....sympa pour les enfants...avec n'importe qui.... rnet aussi pour toucher des aides....et après personne ne s'occupe de ces pauvres mères qui n'ont rien demandé à personne.rnen fait tant que l'enfant n'est pas né, il n'existe pas légalementrndonc il faut entamer une procédure de divorce.... et envoyer cette demande à la préfecture qui ne renouvelera pas la carte.... même si elle est enceinte.rnensuite qui est le papa du bébé ? c'est une bonne question à se poser dans une telle situation puisqu'ils ou elles sont prêts à tout pour les papiers;rnla loi sur les mariages gris va changer...rnquand à celui qui dit qu'est-ce que ça peut faire qu'ils restent ? savez-vous ce que vivent les gens qui se font avoir qui se retrouvent avec des prêts à payer ?.... ils ont affaire à de vrais escrocs prêts à tout et qui ne sont plus à une escroquerie prêt..... et en plus c'est souvent des filières d'immigration clandestine organisée.... moi je veux bien qu'ils restent mais :est-ce que si vous savez que des caïds de la "camorra" pouvaient entrer en France, vous les laisseriez s'installer ici comme ça?..... on peut défendre l'immigration...mais je peux vous certifier que c'est pas l'élite des pays qui nous arrive... mais des futurs criminels... et fraudeurs de tout poils...; faut pas s'étonner des déficits des systèmes sociaux.....

Par **adilo31**, le **04/11/2009** à **17:22**

bonjour, moi je suis française et je me suis mariée au mois d'août avec mon mari marocain, avant moi il est venu avec une française d'origine marocaine qui l'a quitté au bout de 3 semaines qu'il est arrivé ici elle lui a dégagé ces affaires, bref lui il la déteste et elle aussi

apparement car elle lui a deja envoyer l'urssaf qd il travaillait mais il avait ses papiers et un contrat. Apres elle lui a bloqué ses papiers a la prefecture je ne sais comment. du coup plus de papiers meme pendant son divorce. ; Il ma deja demander de faire un bébé pour qu'on arrete de se prendre la tete avc ses papiers et pour vivre mieux! mais bon je ne suis pas si dingue que ça, un bébé ça change une vie et je ferai un bébé que s'il a les papiers! donc meme s'il obtiens ces papiers je verrai bien comment il se comporte après je suis jeune j'espere que je perd pas mon temps et qu'il en vaut la peine que je suis pas entrain de me faire avoir car je sais pas s'il est vraiment pret a tout pour ses papiers. parfois je doute de lui et parfois non. mais je me ferai pas avoir avec un bébé c'est sur! apres s'il m'a eu ben au moins meme sil ya un divorce yaura pas de bébé entre deux et une vie gachée... j'aurai juste perdu du temps. il faut juste ne pas jouer leur jeu avec leur chantage sinon c sur ils profitent de vous. ayez un peu de caractere. je me dis que sil voulais vraiment il serai deja parti s'en trouver une naïve. mais il est resté donc bon je pense qu'il m'aime qd meme! bon courage a ceux qui se sont fait avoir... et ceux qui doute ne faite pas de gosse! pas avant qu'ils aii leur titre d'un an! vous verrai s'ils tiennent vraiment a vous.

Par **chouber74**, le **04/11/2009 à 18:06**

je réponds à karimrn bonjour, je voudrais te poser une question, le message que tu as reçu tu l'as encore? sinon tu pourras le présenter comme preuve, non?

Par **spicata**, le **04/11/2009 à 18:55**

adilo je me mefierai grave..... n'fais attention.... ils disent tous qu'ils aiment ces escrocs a la carte de sejour et surtout au bébé papier.... n'tu ne te penses pas naïve mais il faut etre passer par cette case là pour comprendre vraiment le sujet : ils sont très doués... ils ont toutes les ficelles ...et nous n'avons pas l'éducation et la moralité qui va avec pour les contrer.... en plus quand tu es pris dans cette spirale, ne compte pas sur l'aide de l'état... ces escrocs profitent aussi du laisser aller de l'état français.... et que leur loi sur l'immigration...; c'est sur le papier pour le restant c'est des passoires.... n'il y a un site qui traite specifiquement des mariages gris et des bébes papiers... pour la justice 80 % des mariages mixtes sont des mariages simulés, pour l'obtention de papiers.... et apparament c'est réel.... n'il y a plus de 10000 demandes d'annulation chaque année.... n'donc il faut se mefier vraiment des sites de rencontres et des étrangers sans papiers en france qui sont prêts à tout pour rester ici....

Par **adilo31**, le **04/11/2009 à 19:45**

oui je sais bien, mais comment tu vérifies si c'est un mensonge ou pas car quand tu suspecte cest qd meme pas top pour ton couple du coup, car tu peut pas faire confiance. sii tu fait pas confiance tu te maries pas, et du coup il n'y aurai aucun mariage français étrangers. et si ils sont sincerés tu le détecte comment? c'est chaud qd meme. pr le bébé moi jsui kkun qui s'en fiche un peu pour le moment, contrairement a lui kan il voit un gosse il est gaga. moi je sais que j'ai le temps et pas pressée du tout du coup je sais pas si j'ai réussi a lui remettre les idées en place ou pas, mais maintenant il dit qu'on a le temps et qu'il faut une vie stable... ça rassure! il

s'y serai borné je crois que je l'aurai pas épouser c sur!après savoir si c'est pour les papiers de toutes façon je pense que pour tous c'est leur but après reste a savoir si c'est accompagné de veritable sentiments, ou c juste pour leur poire et partir après.je me dis ds tout les cas la roue tourne ils auront peut etre leur visa mais pour ceux qui trahissent c sur ça se retoournera sur eux.jee pense pas qu'il faut etre rancunier c'est a nous de faire attention aussi de se proteger.Mon mari malgré son sale caractere et ses tendances à s'énervé, on arrive a parler de ses choses là, de rire, de sortir, de faire de bonne soirées.meme si c'es pas la joie en ce moment, puisqu'on attend la reponse de la prefecture, et qu'on est un peu en stress a savoir si oui ou non on va encore galérer, ça met des tensions.enfin bref si je me fais avoir je m'en prendrai qu'a moi meme, meme si je lui en voudrai surement....ce sera une experience de plus ki me fera grandir.sur ce à bientôt et bon courage a tous...

Par **maitre Achour**, le **12/11/2009 à 12:02**

Bonjour Karim,rnrnJe ne sais pas ou en ai votre affaire avec votre femme mais laissez moi vous poster ceci:ceux qui sont protégé contre l'expulsion sont:rnrn **1. vous êtes père ou mère d'un enfant français mineur résidant en France et vous subvenez à ses besoins depuis sa naissance ou depuis au moins un an**rnrn 2. vous êtes marié depuis au moins 3 ans avec une personne de nationalité française à condition que la communauté de vie n'ait pas cessérnrn 3. vous résidez régulièrement en France depuis plus de dix ans (sauf si vous avez été en possession pendant toute cette durée d'un titre de séjour étudiant)rnrn 4. vous êtes titulaire d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle servie par un organisme français et dont le taux d'incapacité permanente est au moins égal à 20%rn 5. si vous êtes ressortissant d'un Etat membre de l'UE, d'un autre Etat partie à l'EEE ou la confédération suisse et si vous séjournez régulièrement en France depuis plus de 10 ans  
[s]/[s]rnrnCordialement rnrnMaitre Achour

Par **spicata**, le **12/11/2009 à 13:29**

tant que l'enfant n'est pas né officiellement tu n'es pas père;...; donc elle peut etre expulsé après c'est vraiment compliqué d'obtenir l'expulsion...rne de toute façon dans les mariages gris, le marié sincère :c'est comme si les pefs voulaient le punir d'avoir fait venir un étranger.....rnsachant qu'une fois qu'elle sera divorcé, elle pourra faire venir qui elle veut de son pays.....rnil faut se renseigner de savoir si il n'y avait pas une autre personne avant le mariage qui permettrait d'obtenir une annulation du mariage;..

Par **linette75**, le **13/11/2009 à 10:59**

bonjour ce message est adressé a SPICATA , vous ne pensez pas madame ou monsieur que vous etes très dur dans vos propos , je suis contre le mariage gris et contre ce genre d'arnaque mais ce que vous conseillez est pire c'est d'essayé d'expulsé une femmes enceinte , et surtout un bebe , vous pensez rellement que le gouvernement va prendre le risque de mettre en danger une femme dans cet etat et je suppose aussi que vous allez conseillé ce monsieur de séparé la mère de son enfant , meme si elle n'a pas etait corré ceci est il une

raison de la priv  de sa chair ,aucune m re ne m rite un tel chatiment, je vous trouve mille fois plus cruelle que ses arnaqueurs , herueusement que la france est un pays des droits de l'homme votre cause est perdu cette femme ne sera pas expuls  dans cette etat et si l'enfant est francais elle sera prot g  et tant mieux .rnpour karim je vous souhaite beaucoup de courage , pensez avant tout a cet enfant il n'a rien demand  et n'a rien avoir avec vos probleme de couple.

Par **spicata**, le **13/11/2009**   **11:36**

j ai pas dit qu'il fallait l'expulser ma phrase   relire est mal formul e.rnmais il faut faire les d marches commepour une annulation de mariage.... faut pas qu'il se mette des barri res   cause de la grossesse... apr s c'est la prefecture qui prend la d cision pas lui .... c'est pour prot ger ses int rets   lui que je lui conseille cela....parce que il ne sait pas ce qu'il l'attend derriere, les violences conjugales, les dettes, les pensions alimentaires etc....rnconnaissiez vous des gens dans cette situation ? moi oui beaucoup je sais un peu de quoi je parle.rnensuite il ya l'histoire des bebes papiers et ca c'est horrible pour le b be.... qui est un pauvre gosse   venir... qui ne verra pas son p re .... si sa m re s'en occupe parce qu'il est fort possible qu'elle s'en occupe jamais...pourquoi croyez vous qu'il y a tant de d linquance chez les jeunes enfants parce c'est des gosses laiss s   l'abandon et qu'on a fait soit pour toucher des aides des caf ou pour avoir des papiers....rnquand   la france pays des droits de l'homme.... c'est pour les etrangers... parce nous les fran ais notre seul droit c'est de la fermer...et notre obligation c'est de payer.... payer des aides sociales en tout genres...payer des impots, des charges sociales, est ce quelqu'un nous demande notre avis ?rnnavant de parler il serait bon de vous renseigner sur ce qu'est un mariage gris, sur les bebes papiers et surtout sur les fili res d'immigration clandestine...un mariage gris  a peut permettre   10/12 personnes de d boul  en France en se faisant arnaquer par des patrons vereux et des marchands de sommeil...;si c'est ce que vous appelez les droits de l'homme... que des pauvres gens gagnent 3 euros de l'heure pour envoyer la moiti  dans leur pays pour nourrir la famille ( 100 personnes environ ) si c'est  a les droits de l'homme faudra trouver autre chose....

Par **linette75**, le **13/11/2009**   **15:08**

rebonjour je ne peut pas m'enpech  de vous r pondre car je suis tr s bien au courant , alors selon vous parce cette femme a fait un mariage gris ( ce qui est pas bien du tout) elle sera une mauvaise m re (je ne le croit pas) , g n ralement les bebe papiers c'est la plus part du temps des hommes qui abusent de femmes francaises , je suis m re et j'aime mon enfant plus que tout , donc je ne pense pas qu'une m re puisse ne pas aimez son gosse et meme si elle a fait pour les papiers.elle va aim  son bebe .rnaussi que vient faire les patrons peut scrupuleux dans notre d bat , l'immigration est un sujet vaste et chaque cas est different rnaussi si vous etiez bien au courant pour faire une annulation de mariage il faut que le mariage ne soit pas consomm  et dans cette histoire ce n'ai pas le cas , apr s je conseil a karim de faire un divorce pour fautes car il a des preuves que sa femme la pieg  et aussi un test de paternit  et apparamnet il veut bien expuls  son enfant donc pourquoi cherch  a le voir ?rnaussi pour les algeriens la premiere demande c'est une carte de 1 an et apr s celle de 10 ans , si vraiment la femme aurait voulu ses papiers pourquoi ne pas attendre cette petite p riode , car un recipic 

ne sert a rien donc je ne voudrait pas rentré dans une polémique rnet je vous conseil de pas le faire aussi est arrêté de mettre tout les étrangers dans un même panier , je suis étrangère et je travail comme vous et je paie les impôts ....je suis juste d'accord avec vous sur le manque d'éducation de certains jeunes issus de milieux différents.

Par **spicata**, le **13/11/2009** à **15:46**

les bébés papiers ce n'est pas que les hommes les femmes s'y mettent aussi...parce que la loi est devenue plus sévère et va encore se durcir avec les mariages gris.... donc le bébé c'est la carte définitive...sauf que moi je suis française....et que malheureusement les gens qui font des mariages gris pour les papiers et bien ce n'est pas la crème de la société....parce que c'est des escrocs...pas que sentimentalement....derrière il y a l'argent les pensions alimentaires les aides sociales et les dettes qu'on laisse à payer à l'autre. nous les français on a un reste de moralité judéo chrétienne...est-ce qu'en plus on pourrait ça dans leurs pays... le plus petit accroc c'est la prison et la reconduite à la frontière...; et nous parce qu'on est français et pays des droits de l'homme on devrait accepter des escrocs ? alors j'ai pas porté de jugement sur le fait qu'elle soit une bonne mère ou pas mais je sais que les centres d'éducation pour enfants mineurs sont pleins d'enfants délaissés....et que tous les ans faut les agrandir; que les foyers mère enfants sont pleins de mères étrangères qui n'ont que faire des gosses...(ex 1 française sur 100 femmes)non peut continuer à accepter cela mais j'ai peur que ça ne puisse pas continuer parce que on en a vraiment un peu ras le bol.... et qu'en plus la France n'a plus les moyens de cela tous les systèmes sont au bord de l'implosion.... financière. moi j'ai jamais été ds un autre pays pour dire ce que les habitants doivent y faire...je vois pas pourquoi un habitant d'ailleurs doit me dire ce que je dois faire dans mon pays....

Par **aziz141**, le **05/08/2010** à **20:05**

je me suis marié au Maroc avec une Marocaine, qui m'a trahi arrivé en France au bout de 5 mois, elle a porté plainte pour violence, pour me passer pour un violent, je me suis défendu par des mains courantes, elle a appelé les forces de l'ordre juste parce qu'elle voulait changer une chaîne de télévision, mais ils se sont aperçus qu'elle était menteuse, j'ai une petite fille de deux ans avec elle, ces gens-là sont des crapules, pour des papiers elle a voulu m'écraser, elle est partie dans un foyer à l'aide de l'assistance sociale avec ma petite fille que j'aime beaucoup, ma fille est innocente de ce qu'elle a fait et je la laisserai jamais avec un escroc, on fait des enfants pour les éduquer par intérêt personnel, j'ai pas besoin d'aide sociale pour vivre je travaille, mais ces gens-là sont là pour profiter de la France et de ses aides, au Maroc il ne font pas ce genre de chose mais il viennent en France que pour l'argent, au Maroc pas droit de voler les gens, de frapper les gens, de vendre de la grogue, ces gens-là ils profitent du système français les femmes malgébines sont très vicieuses elle s'est manipulée la France, elle m'a dit vas dépenser ton argent, ni le procureur, ni ton avocat ou ton juge fera quelque chose, elle est certaine d'avoir ma fille et sa carte de séjour...c'est que je veux juste l'éducation de ma fille, avec sa mère elle sera perdue...ils font des enfants après ils sont délaissés et ensuite ils rentrent dans la délinquance à cause des parents, je passe en jugement bientôt et me défendrai, je suis née en France, je suis française de parent marocain et j'espère inshallah récupérer ma petite fille qui souffre dans un foyer à cause de sa mère alors qu'elle avait tout à la maison..

Par **aziz141**, le **05/08/2010** à **20:15**

je suis d'accord avec toi spicata sur certaine chose,c gens la sont la honte de la communauté,les mafgrebins sont devenu tres dur,il sont specialiste de trahison,il provoque et une fois que tu les sanctionne pour eux c du racisme,mais chez eux il font pas ca,il respecte pas,dans la religion musulmane ce genre de comportement c pas acceptable,c'est a dire volé,insulté les gens,frappé.au maroc ou autre pays voisin,il sont immédiatement sanctionné,mais en france il profite, j'oublieré jamais c qu'elle m'a fait,pourtant je fais attention mais elles sont tres malines je vous assure..

Par **aziz141**, le **05/08/2010** à **20:33**

je vais rajouter une derniere chose,dite au personne proche de chez vous de ne pas ce marié au maroc,c devenu tres dur la bas,il ne se respecte meme pas entre eux(on generalise pas tout le monde)mais faite attention,ne mangé surtout pas chez eux si vous ne connaissé pas,j'ai une fille avec une pervers et c pas facile,les lois en france sont beaucoup du coté de la femme et c femmes la elles seront sans pitié avec toi..

Par **aicha29**, le **20/09/2010** à **22:28**

Salut,rnrnrnJ'aimerais bien connaître les signes qui montrent que c'est un mariage gris?rnrnrnEn règle général, lorsque le conjoint étranger n'a pas eu son titre de séjour de 10ans, il refuse le divorce à l'amiable, donc il faut faire le divorce pour faute, quelles preuves pourrais-je apporter à mon avocate?rnrnrnMerci.

Par **aicha29**, le **20/09/2010** à **22:32**

Salut,rnrnrnEn fait, de part mon expérience personnelle, beaucoup de mes connaissances lointaines sont mariées avec des mecs sans papier en France ou sont parties au bled se marier et n'ont jamais eu les problèmes de mariage gris.rnrnrnY en a mais c'est minime.rnrnrnC'est pour ça que je crois au mariage même avec un sans papier, mais au fond, avec mon vécu, j'éviterai les personnes du bled et sans carte de séjour valide.rnrnrnA+.

Par **ayrad**, le **25/09/2010** à **11:21**

bonjour,moi je suis d'origine algerien je suis marié avec une fille d'ici elle m'a fait la misère,donc elle m'a expulsé de la maison ou c'est moi qui ai acheté tout le mobilier,j'ai une petite fille qui souffre avec cette femme très autoritaire,ça fait depuis mai 2010 que je suis pas à la maison, en août elle a pris un avocat comme quoi c'est moi qui ai quitté le domicile et que j'ai pris toutes mes affaires,toutes mes affaires sont chez elle les papiers tout ect... alors dans ce cas quand

peux dire ,donc vous voulez faire des etrangers comme vous voulu ou bien c pas bon .,bref pour tout ces gens qui vienne exprimeé ici je vous dit que dans tout les couple ya des haut et des bas ,ya bien des couple francais quie ce marie et divorce,et meme qui tue leurs enfants ..en plus jai meme pas pret un avocat ,

Par **aicha29**, le **25/09/2010 à 15:04**

Salut,rnrnC'est qui t est arrivé arrive à tous les couples, donc ça n'a rien à voir avec tes papiers, en plus, tu as une fille.rnrnC'est vrai qu'elle ne s'est pas conduite en adulte, et qu'elle n'a pas le droit de te foutre dehors. Tu sais il faut des preuves à ce qu'elle avance, et si elle ment, elle le paiera.rnrnTu peux avoir l'aide juridictionnelle, donc avocat gratuit ect.. Si tu es au RSA ou que tu ais des revenus insuffisants.rnrnElle va divorcer pour faute alors? Sache qu'il y a une justice!!rnrnMoi j'ai jamais vécu avec mon mari, il n'a jamais cherché un emploi et à vivre de façon normale, il a loué par piston et ne payait pas les loyers un logement insalubre, il croyait que j'allais y vivre pour lui faire plaisir. rnrnBref, là il se pose en victime, il parle de papier car il avait la carte d'un an qui n'est plus valable.

Par **aziz**, le **12/06/2011 à 18:47**

je suis tout a fait d'accord avec toi,je me suis marié au maroc,arrivé en france elle est tombé enseinte,j'étais tres heureux de devenir papa.rnmais tout a changé,elle m'a mis une plainte pour violence sans aucune preuve,la plainte a ete classer sans suite,mais les assistantes sociale l'on placé dans un foyer pour femme violenté,elle a fais une demande de divorce pour faute.rnce sont des vrai escroc,le juge m'a donné le droit de visite comme tout le monde,en attendant la fixation de la residence de l'enfantrnelle a menti au magistrat,et les assistance sociale aussi sont des vrais escroc et des menteurs,ils savait tres bien qu'elle mentait mais ils l'ont aidé.rnles rapports de police sont contre elle mais le savais pasrne je suis marocain d'origine et je peux vous dire qu'elle a de la chance d'etre en france parceque si elle avais menti au magistrat au maroc elle serais deja en prison.rnma fille je la laisserais jamais tombé je me batterai pour son bien etre et son éducation.rnles enfants délaissé ce sont la plupart que des étrangé c la véritérnles aides et les papierrnils savent que les francais sont sensiblen dans ce domaine,ils en profitentrndans c cas ont dit pas enlevé un enfant de sa mère mais plutot protégé son enfant d'un escrocrnrncombien de femme ont tué leur enfant.

Par **aziz**, le **12/06/2011 à 19:00**

je voulais repondre a aicharnje ne parle pas pour tout le monde,mais pour mon cas,c une femme pervers,mais elle a rien gagné,je suis toujours dans mon appartement,et elle est dans un foyer,et j'ai eu le droit de visite pour ma fille contrairement a ce qu'elle voulaitrneelle a menti au magistrat et a la police et je l'ai prouvé.rnj'ai eu une enquete sociale qui ma été favorable pour fixé la residence de l'enfantrnpourquoi mentir pour des papier,elle aurai du faire un divorce a l'amiable.rnles assistance sociale sont des escroc aussi,il me parle comme un chien sos femme precisementnrn en général c femme n'ont rien dans la tete,et il a que des étrangere et res de francais,qu'elle honte c malgrebine

Par **aziz**, le **12/06/2011 à 19:09**

je reviens sur aicharntu voulais savoir les signe qui montre que c un mariage grisrn meme si tu cherche a savoir,j'ai montré les preuves au magistra que c t'une menteuse,avec l'aide des medecin qui l'on suivi et les rapport de police qui m'ont beaucoup aidé.rnmais je pense que tu es une personne aicha qui ce met toujours du coté des femmes meme si elles ont tord comme les foyers,c incroyable tu prouve le contraire et ensuite elles persevers pour avoir le derniers motrnles femmes font beaucoup de dégât avec leur langue,mais ca peut etre aussi la faute de l'homme aussi

Par **aziz**, le **12/06/2011 à 19:25**

a oui j'ai oublirnelle m'a fais un divorce pour faute,c une preuve je pense pour un mariage gris aicha

Par **calin47000**, le **21/01/2013 à 06:55**

bonjour je suis la car je c plus koi faire je me suis marié avec une marocaine il y a 2 ans et me meme la vie tres dur et oui j ai ete abuser et comme sa sufiser pas j ai u un enfs avec elle et pour le deuxieme enfs elle a m enti kar elle ma dit kelle se proteger donc voila j ai deux enfs avec cette femme ki jours encort avec mais santiment je peu faire koi contre elle merci de bien vouloir me repondre kar la je c plus koi faire

Par **amajuris**, le **21/01/2013 à 10:32**

bjr,rnrespectez la charte en évitant le langage sms, c'est pénible à lire.rnun conseil divorcez;rncdt

Par **nassbong**, le **08/12/2014 à 15:43**

Moi je suis de nat. fr., je me suis marié avec une personne dAlgérie (cousine), une fois ici divorce et remariage avec un autre hors celle ci a eu sa carte de 10 ans et une fois remarié a changée envers moi et ne me parle plus!! Il s'agit d'un cas d'abus de confiance! Que puis-je faire maintenant pour la renvoyer en Algérie! Aidez moi svp

Par **tuki**, le **07/08/2019 à 09:34**

je suis de nationalité Algérienne j'habite en France j ai 32 ans je me suis marier en Algérie il y

a 1ans, j'ai fait un regroupement familial pour qu'elle puisse venir en France. Elleest venue le 2 décembre 2018 il lui on délivrer un récépissé de 7 mois, le 10 juillet 2019 elle a reçu sa carte de résidence de 10 ans. Nous sommes partis en vacances à la grande motte du 13 au 20 juillet 2019, le dimanche 21 juilletentre minuit et demi et 1 heure du matin elle a disparu en prenant ses affaires personnelles et de l'argent. Elle n'a ni permis ni véhicule je pence que quelqu'un est venu la chercher et pourtant tout aller bien il n'y a jamais eu ni violence physique ni morale. J'aimerais savoir les démarches à effectuer pour annuler ce mariage. En attente d'une réponse merci d avance

Par **amajuris**, le **07/08/2019 à 10:22**

bonjour,rnrnavant de penser à annuler votre mariage, ce sera plus exactement un divorce, je vous conseille de signaler la disparition de votre épouse à la police et à la gendarmerie.rnrnvous pouvez également signaler la rupture de la vie commune à votre préfecture suite au départ de votre épouse diu logement familial.rnrnvous pouvez vous faire aider par un avocat.rnrnsalutations